



CONSEIL GENERAL, 1545 CHEVROUX

Procès-verbal de la séance du lundi 21 octobre 2019

A 20h00, **Charles-Edouard Bonny**, Président du Conseil, ouvre la séance.

41 membres sont présents, 27 membres sont excusés, 14 membres sont absents.

(82 membres au total)

Ordre du jour :

1. Appel.
2. Démissions, admissions, assermentations.
3. Présentation du Poste mobile de la gendarmerie vaudoise (police de proximité).
4. Procès-verbal de la séance du lundi 24 juin 2019.
5. Communications du bureau du Conseil Général.
6. Préavis municipal no 03/2019 - Arrêté d'imposition - Année 2020
8. Communications de la Municipalité.
9. Propositions individuelles et divers

Le Président souhaite la bienvenue à tous les membres présents ainsi qu'à une délégation de la Municipalité. Il salue également l'adjudant Mario Messina et le sergent Jacques Moret de la gendarmerie vaudoise.

Point 1 : Appel

La secrétaire procède à l'appel par ordre alphabétique. 41 membres sont présents, le quorum est atteint et la séance peut valablement délibérer, selon l'article 47 du règlement du Conseil.

Point 2 : Démissions, admissions, assermentations

Le Président informe l'assemblée qu'il n'a reçu aucune demande d'admission ou de démission.

Point 3 : Présentation du Poste mobile de la gendarmerie vaudoise (police de proximité)

L'adjudant Mario Messina prend la parole et, au moyen d'une présentation projetée PowerPoint, explique le rôle de la police de proximité et les résultats obtenus à ce jour. Cette police est à disposition des citoyens et leur véhicule mobile fait office de poste de police au même titre qu'un bureau de gendarmerie dans une ville.

La présentation terminée et sous les applaudissements des personnes présentes, les deux agents de la gendarmerie vaudoise sont libérés.

Point 4 : Procès-verbal de la séance du lundi 24 juin 2019

Chacun a reçu un exemplaire avec la convocation et personne n'en demande la relecture. Le procès-verbal est accepté à l'unanimité

Point 5 : Communications du bureau du Conseil Général.

Communication no 01 : 1er août

La Commune de Chevroux a eu le plaisir de recevoir Madame Béatrice Métraux, Conseillère d'Etat, pour prononcer le discours du 1er août 2019. Les discussions ont été ouvertes et chaleureuses. Madame La Conseillère s'est dit volontiers ouverte à prêter une attention particulière en cas de souci lié entre notre Commune et le Canton.

Communication no 02 :

Monsieur Charles-Edouard Bonny informe le Conseil Général de la démission du Municipal **Monsieur Jacques Mayor**, avec effet au 31 août 2019. Il donne lecture de sa lettre de démission et le remercie, aux noms de tous les habitants de Chevroux, pour son engagement durant toutes ces années.

Communication no 03 :

Le Président rappelle que tous les préavis, rapports de commissions et procès-verbaux acceptés figurent sur le site internet de la Commune.

Communication no 04 : Election complémentaire d'un(e) conseiller(ère) municipal(e) du 24 novembre 2019

Pour obtenir cette élection au premier tour, le candidat devra bénéficier de la majorité absolue, plus 1 voix. Faute de quoi, un second tour sera nécessaire le jour même entre 14.00 et 16.00h.

Communication no 05 : Elections fédérales du dimanche 20 octobre 2019

En raison des résultats affichés en ce moment aux piliers publics, **le Président** renonce à en donner le détail. Le second tour aura lieu le dimanche 10 novembre 2019.

Communication no 06 : Inscription aux Fenêtres de l'Avent

Le Président passe la parole à **Madame Martine Roux**, de la Commission de culture et loisirs. Cette dernière informe l'assemblée qu'il reste encore quelques dates de libres. Elle rappelle qu'il n'est pas nécessaire de prévoir d'agapes et que seul compte le fait de se retrouver et de partager un moment de convivialité. Des informations détaillées seront affichées aux piliers publics et indiqueront la date et le lieu de ces rencontres.

Point 6 : Préavis municipal no 03/2019 : Arrêté d'imposition – Année 2020

Le Président donne lecture du préavis précité. Il passe ensuite la parole au rapporteur de la Commission des finances, **Monsieur Christophe Bonny**. La commission des finances propose au Conseil Général d'adopter ce préavis.

Sans commentaire, il est passé au vote. Le préavis municipal no 03/2019 est accepté à l'unanimité.

Point 7 : Communications de la Municipalité

Le Président passe la parole à notre Syndic, **Monsieur Jean-Daniel Curchod**. Ce dernier le remercie et fait part des travaux en cours et à venir dans le port :

1. actuellement, la construction de la place d'entretien pour les bateaux est bien avancée. Elle devrait être terminée à fin novembre. L'aménagement de la place de la déchetterie du port et des dépôts à disposition de diverses sociétés (CVC, paddle, etc.) suit son cours.
2. Armasuisse immobilier du DDPS va débiter la démolition de l'infrastructure en béton à l'emplacement du bateau militaire. La construction d'un hangar près du débarcadère actuel remplacera l'ancienne installation militaire devenue vétuste.
3. La Commune entreprendra, dès fin octobre, le début de la construction du nouvel embarcadère. La transformation de l'ancien local de pompage en salle d'attente, WC, etc. La réfection de la route du môle se fera en parallèle des travaux.

En ce moment et bien que la majorité des bateaux devrait être sorti de l'eau, le stockage sur terre ferme est difficile. Cependant, la Commune s'efforce de mettre à disposition suffisamment de places de parc pour le restaurant et le magasin jusqu'à leur fermeture.

Monsieur Jean-Daniel Curchod rappelle que l'inscription au poste de Municipal(e) au sein de la Municipalité doit être déposée au plus tard le 28 octobre 2019 à midi au bureau communal.

La parole est donnée ensuite à **Monsieur Jérôme Schüpbach municipal** qui informe le Conseil Général qu'il sera appelé à voter sur un préavis lors de la séance de décembre 2019, à savoir sur la réfection des routes du Village, de la Motte et du stade. Il s'agit d'un dossier difficile qui a nécessité le passage dans 7 services auprès du Canton, y compris dans le service archéologique pour la route du stade.

De plus et avec tous les nouveaux habitants arrivés dans le quartier de la Motte, un trottoir devient indispensable pour la sécurité des passants.

Si tout se passe bien, les travaux devraient débiter au début février 2020.

En réponse à la demande de Madame Françoise Marcuard, un céder le passage sera posé près de la fontaine.

Monsieur Michaël Rotzetter répond à l'intervention de **Monsieur Pierre-Yves Wolf** lors du Conseil Général du 24 juin 2019 relative à la provision de la facture sociale par rapport à la péréquation. Notre boursier donne les réponses au moyen d'une présentation projetée PowerPoint.

Point 8 : Propositions individuelles et divers

Madame Sandra Marcuard constate que les transports scolaires, comme cela est également dénoncé dans les médias, présentent des disfonctionnements au niveau des horaires comme, par exemple, départ tôt pour attendre ensuite plus de 10 minutes à la gare de Payerne. Elle demande à ce que quelque chose soit entrepris. La Municipalité transmettra à l'ASIPE pour trouver une solution.

Madame Françoise Marcuard demande à ce qu'un défibrillateur soit disponible à un endroit accessible à tous. Le Syndic répond que cela est déjà prévu au budget de l'année à venir

Le prochain Conseil Général aura lieu le lundi 09 décembre 2019 à 20.00 h.

Monsieur Charles-Edouard Bonny clôt la séance à 21.15 h.

Comme à l'accoutumée, les personnes présentes sont cordialement invitées à boire un verre au Café du Port.

Le Président :



Charles-Edouard Bonny



La secrétaire :



Nicole Ongari